



## NOUVEAU CLASSEMENT DES HEBERGEMENTS TOURISTIQUES

### LETTRE D'INFORMATION

A destination des professionnels du tourisme français et étrangers  
Paris, le mercredi 3 août 2011

#### MIEUX COMMUNIQUER SUR LE NOUVEAU CLASSEMENT ... ... des outils de communication a votre disposition !

Chers professionnels du tourisme,  
Chers partenaires,

A l'heure de la mise à jour de tous vos outils de communication et dans le cadre de la nouvelle réglementation du classement des hébergements touristiques marchands, ATOUT FRANCE a le plaisir de vous communiquer, et ce dans le cadre d'un plan d'actions plus général en cours de réalisation, le **pictogramme** visant à **valoriser et distinguer de manière homogène et partagée les hébergements touristiques marchands que vous référencez** et ayant obtenu leur nouveau classement (1\* à 5\*) selon les nouvelles normes.

Ce marquage permet ainsi de **fournir une information fiable et lisible à vos clients sur ces hébergements** pendant la période transitoire où coexistent établissements classés selon les anciennes et nouvelles normes. Comme vous le savez cette période transitoire s'achèvera le 23 juillet 2012, date à laquelle les étoiles acquises selon les anciennes normes ne seront plus valables.

Vous trouverez ci-après les données techniques et conditions d'utilisation du nouveau pictogramme permettant d'identifier précisément les hébergements classés selon les nouvelles normes.

Première d'une longue série, cette lettre d'information constitue un moment privilégié pour vous présenter **les actualités, les nouveaux outils de communication ou d'accompagnement** sur le nouveau classement.

L'équipe classements et qualité de ATOUT FRANCE se tient à votre disposition pour vous accompagner dans cette mise en œuvre stratégique d'envergure.

Vous souhaitant une bonne saison touristique,

L'équipe de ATOUT FRANCE

#### RAPPEL DES ECHEANCES

##### REGLEMENTAIRES :

**Décembre 2009** : entrée en vigueur des nouvelles normes de classement hôtelier.

**Eté 2010** : entrée en vigueur des nouvelles normes de classement pour tous les autres modes d'hébergements touristiques marchands.

**23/07/2012** : Fin de validité des étoiles obtenues selon les anciennes normes.

NOUVEAU !

Vous référencez des hébergements touristiques sur des supports web ou print ?  
... un **outil simple** pour communiquer une **information fiable et fidèle** à la nouvelle réglementation applicable en matière de classement par étoile.

Rappelant le nouveau panneau, les pictogrammes suivants visent à valoriser les hébergements touristiques marchands classés selon les nouvelles normes de classement



Hôtels de tourisme



Campings  
Parcs résidentiels de loisirs



Résidences de tourisme



Villages résidentiels de tourisme



Villages de vacances



Meublés de tourisme



Picto N&B  
dédié à tous les hébergements

Télécharger sans plus attendre les pictogrammes et les conditions générales d'utilisation sur le site officiel [www.classement.atout-france.fr](http://www.classement.atout-france.fr) (rubrique « panneaux et outils de communication ») ou [cliquez ici](#)



#### Le mémo du nouveau classement :















Grâce à des critères plus nombreux et exigeants relatifs à l'équipement, aux services, à l'accessibilité des personnes en situation de handicap et au développement durable, vérifiés dorénavant par des cabinets de contrôle indépendants tous les 5 ans, il apporte une garantie de confort et de service adapté à la gamme recherchée.

Pensez à demander ces nouvelles références réglementaires (arrêté de classement selon les nouvelles normes) à vos fournisseurs ou partenaires. Si vous le souhaitez, Atout France met à votre disposition une extraction excel des hébergements classés à date sur demande.

Prochainement, de nouveaux outils de communication à votre disposition

### ANNEXE

#### Pictogrammes visant à valoriser les hébergements touristiques marchands classés selon les nouvelles normes de classement

					
Hôtel	Camping Parc Résidentiel de loisirs	Résidence de Tourisme	Village Résidentiel de Tourisme	Village de Vacances	Meublé de Tourisme
					
C/20 M/100 J/80 N/12	C/85 M/0 J/100 N/0	C/0 M/90 J/100 N/0	C/100 M/100 J/0 N/40	C/100 M/0 J/9 N/30	C/100 M/30 J/10 N/50
					
Noir/blanc					
					
C/0 M/0 J/0 N/100					

#### Conditions générales d'utilisation

Les pictogrammes présentés ci-dessus sont téléchargeables sur le site officiel des classements [www.classement.atout-france.fr](http://www.classement.atout-france.fr) dans la rubrique « Panonceaux et outils de communication ». Ils sont libres de droit et utilisables par tout professionnel du tourisme qui référence un ou plusieurs hébergement(s) touristique(s) marchand(s) classé(s) sur ses supports de communication internes ou externes. Leur utilisation est de la responsabilité des éditeurs et doit être associée aux hébergements classés selon les nouvelles normes.

#### Légende du pictogramme



*Hébergement classé selon les nouvelles normes de classement à la date d'édition de ce support de communication. Le nouveau classement est attribué pour une période de 5 ans sur la base de critères plus modernes et qualitatifs.*

## NOUVEAU CLASSEMENT DES HEBERGEMENTS TOURISTIQUES

### LETTRE D'INFORMATION

#### Exemple d'utilisation du pictogramme (bichromie)

**CRILLON \*\*\*\*\*** ☎ 01 44 71 15 00 📠 01 44 71 15 02  
10 place de la Concorde  
✉ : crillon@crillon.com  
Web : <http://www.crillon.com>  
T.A. 147 147 770/8220 770/8220



#### Exemple d'utilisation du pictogramme (quadrichromie)



**Hotel Boreal** 📌  
Nice  
★★★  
Plage à proximité. Situé près de la principale rue commerçante de Nice, l'hôtel Boreal est à 600 m de la place Masséna. La plage et la Promenade des Anglais sont à 10 minutes à pied de...

[Réservez maintenant](#) ➔